

# VILLE DE CLAMART



## POLICE MUNICIPALE

La Police municipale assure la protection des personnes et des biens, le maintien du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publique, en collaboration étroite avec la Police nationale.

## LA POLICE MUNICIPALE

La Police municipale dédiée à la prévention et à la répression de la délinquance travaille en étroite collaboration avec le Commissariat de Clamart. Lutte contre les trafics, les actes d'incivilité, les cambriolages, le stationnement anarchique, le harcèlement de rue sont quelques-unes des missions de la Police municipale de Clamart mise en place en 2014.

La Ville compte aujourd'hui **25 policiers municipaux**, 11 Agents de Surveillance de la Voie Publique, 3 régulateurs téléphoniques et 18 agents points écoles.

Le **Centre de Supervision Urbaine**, doté actuellement de 235 caméras, conjugué à la présence physique des policiers municipaux permet de sécuriser davantage le territoire communal.

Les patrouilles en 2 brigades de surveillance générale et 1 brigade motorisée assurent un service à la population de **07h00 à 03h00 7j/7**.



## **POLICE MUNICIPALE**

**5, rue d'Auvergne**

**Patrouilles et interventions jour et nuit 7j/7**

**Tél. : 0800 08 08 17**

(gratuit depuis un poste fixe)

[police.municipale@clamart.fr](mailto:police.municipale@clamart.fr)

### **ACCUEIL DU PUBLIC**

• Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
(sauf mercredi 18h)

• Samedi : 8h30-12h

**Nous restons à votre disposition pour tous renseignements.**



## **L'OFFICIER DE PRÉVENTION ET DE COMMUNICATION DE LA POLICE NATIONALE**

L'officier de Prévention et de communication de la Police nationale intervient en direction des personnes dites vulnérables : enfants et jeunes, femmes et personnes âgées. Ses missions comprennent la prévention de la délinquance, la médiation, le rappel à la loi, l'aide à la parentalité, le suivi des victimes de violence.



Commissariat de police de Clamart-Plessis Robinson : 1 avenue Jean Jaurès, 92140 Clamart.

Ouvert 24h/24

01 41 46 13 00

## À LA UNE



SÉCURITÉ, JEUNESSE

**La Police  
municipale  
forme des  
jeunes**



ENVIRONNEMENT, FLASH INFO

**Influenza  
aviaire :  
protection des  
oiseaux  
domestiques**



FLASH INFO, CORONAVIRUS COVID-19

**Covid-19 :  
point de  
situation à  
Clamart**

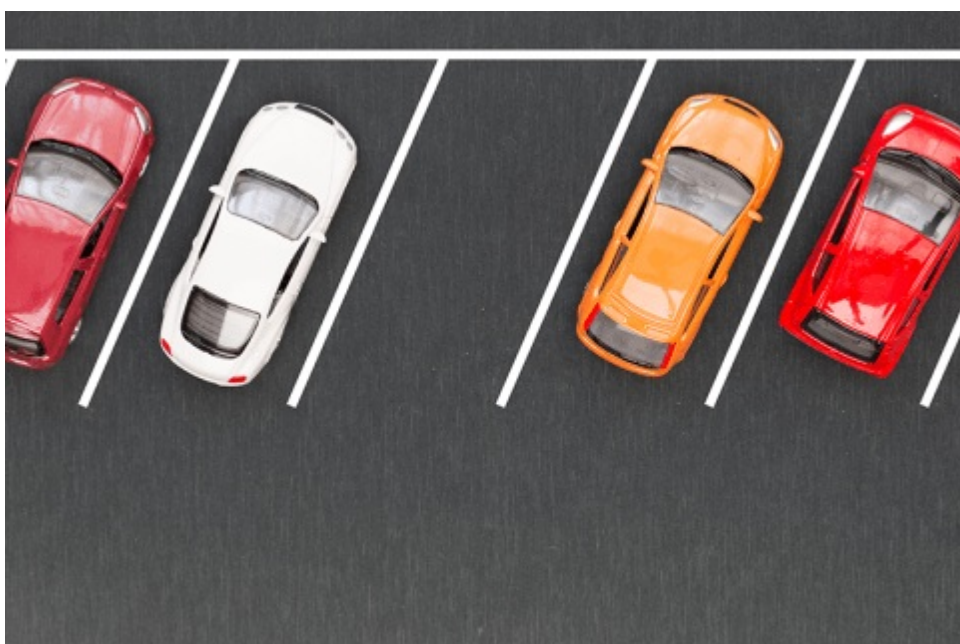
[!\[\]\(870f5d5e9c0d57485634be3ecf52f3ca\_img.jpg\) TOUTES LES ACTUALITÉS](#)

## À LIRE AUSSI



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



## STATIONNEMENT

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



## SÉCURISATION DES BIENS

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



<https://www.clamart.fr/fr>



<https://www.clamart.fr/fr>

### MAIRIE DE CLAMART

PLACE MAURICE GUNSBOURG  
92140 CLAMART

#### HORAIRES:

Mairie de Clamart  
Espace d'accueil Clamart&Vous  
Adresse : place Maurice Gunsbourg  
92140 CLAMART  
01 46 62 35 35

LUN. : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
MAR. : fermé le matin - 13h30-18h00  
MER. : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
JEU. : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
VEN. : 8h30-12h30 / 13h30-17h  
SAM. : 8h30-12h

#### MAIRIE ANNEXE DU PAVE BLANC

LUN. : 8h30-12h30/13h30-17h  
MER. : 8h30-12h30/13h30-17h  
VEN. : 8h30-12h30/13h30-17h

POINT INFO DU PANORAMA  
MER. : 17h30 - 19h  
VEND. : 17h30 - 19h  
SAM. : 9h - 12h30